

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 19 DECEMBRE 2012

Présents : tous les membres.

Secrétaire : Mr Fernand DO CARMO

Convocations du 13 décembre 2012

AFFICHE LE : 20 décembre 2012

■ FUTUR LOTISSEMENT – MODIFICATION

Un terrain d'aisance de 196 M2 a été réservé pour Mr GUY Lucien.

Le dossier est en cours d'instruction pour la signature du compromis de vente avec le lotisseur PRO-IMMO 25.

■ SALLE DES FETES.

L'étude des travaux est suivie par le Cabinet PRILLARD. La grande salle ne sera plus louée à partir de Pâques 2013, jusqu'à la fin des travaux.

■ ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE PREVUE EN 2013.

- Marquage d'une place de parking pour le bus devant l'école
- Prévoir une sensibilisation à la sécurité routière aux écoliers avec la collaboration de la gendarmerie
- Volonté de la municipalité d'installer des radars pédagogiques aux entrées du village : attente d'aides financières des organismes concernés.

■ REMERCIEMENT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

La collecte dans le village a rapporté la somme de 1 751 €. Merci aux donateurs et aux personnes qui ont assuré la collecte.

■ CHASSE.

Après une demande de l'Association de Chasse de La Chenalotte, le conseil municipal va faire les démarches nécessaires pour demander le droit de chasse sur la pâture Philibert N° A45-A782-A783.

Ce terrain, situé sur la commune de La Chenalotte, est actuellement en vente, c'est donc l'occasion de récupérer le droit de chasse qui est actuellement à Villers le Lac.

■ LOGEMENT DE LA MAIRIE.

Le logement au dessus de la mairie a été libéré fin novembre. Des projets de travaux sont à l'étude.

■ DELIBERATION.

Demandée par RTE pour une demande de concession d'élargissement d'emprise pour le passage de ligne électrique.

L'élagage sous la ligne électrique 63KV Les Fins – Maiche concerne les parcelles 3, 4, 5 et 6 de la forêt communale de La Chenalotte.

■ DIVERS.

CARTES AVANTAGES JEUNES.

Toutes les cartes n'ont pas été retirées en mairie. Les intéressés doivent les retirer rapidement. Merci

DATE DES VŒUX 2013.

Le conseil municipal le plaisir de vous accueillir pour la présentation des Vœux 2013

Le SAMEDI 12 JANVIER 2013, à 11 heures à la salle des fêtes.



Le secrétariat de mairie est fermé pendant la période des fêtes.

Réouverture le Mercredi 3 janvier 2012.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Article pour l'annonce de l'évolution du relais familles assistantes maternelles

**Pour offrir un meilleur service à l'ensemble des familles
et assistantes maternelles du secteur,
le relais devient itinérant à partir du mois de mars 2013.**

Un relais pour qui ? Pour quoi faire ?

- Pour les parents : le relais peut vous accompagner dans la recherche et l'embauche d'une assistante maternelle agréée (soutien, informations actualisées, documents...)
- Pour les assistantes maternelles : le relais est un lieu d'échanges, d'écoute et d'informations sur votre profession. Il vous permet de vous rencontrer, de participer à des soirées à thème, et de recevoir des informations concernant l'exercice de votre métier.
- Pour les enfants : le relais propose des temps d'animation aux enfants accompagnés d'un adulte (parent ou assistante maternelle)

Un relais itinérant ?

Le relais reste basé au Russey, mais il rayonnera à compter du mois de mars sur 3 autres communes de la CCPR et sur 4 villages de la communauté de communes de St Hippolyte.

Il proposera à chacune de ses itinérances un temps de rendez-vous en début de matinée, puis un temps d'animation pour les enfants.*

Le relais par qui ?

- Le relais est géré par Familles Rurales Fédération du Doubs.
- Il a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier des communautés de communes du plateau du Russey et de St Hippolyte, du Conseil Général du Doubs, de la CAF de Besançon dans le cadre du Contrat Enfance.
- Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Général (DIFS).

Où et comment joindre le relais ?

Le relais est situé dans la maison des services, 17 rue de Lattre de Tassigny au Russey.

Dés le 7 janvier, vous pouvez joindre l'animatrice, Hélène Trinh

par téléphone au 03 81 43 89 51

ou par mail relais.ccpr.ccs@famillesrurales.org

Pendant les permanences :

- Mardi de 15h à 17h
- Mercredi de 9h à 11h
- Jeudi de 14h à 16h
- Vendredi de 13h à 15h

Des temps sont réservés au rendez-vous :

- Dés le 7 janvier, le mardi de 17h à 19h au Russey
- A partir du mois de mars, le mardi de 8h30 à 9h15 sur 3 autres communes de la CCPR*

Des temps sont également réservés aux animations

- Dès le mois de janvier, le 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30 au Russey,
- A partir du mois de mars, les autres mardis sur 3 autres communes de la CCPR*

**Les informations concernant l'itinérance (dates et lieux) seront disponibles dès la fin du mois de janvier sur simple demande par téléphone ou mail.*